

Note de Synthèse

**Le réseau FAR :
fonctionnement, complémentarité, synergies et partenariats
au service de la formation de masse.**

Note de synthèse

**atelier international de COTONOU,
29, 30 et 31 mai 2006**

I : En préalable.

1 : Le réseau FAR, contexte, objectifs.

A la suite de l'atelier de OUAGADOUGOU¹ en mai 2005 et à la demande de ses participants, le réseau FAR a vu le jour au début de l'année 2006. Son objectif est de « **soutenir et renforcer la réflexion sur la formation de masse en milieu rural dans le cadre des politiques nationales de formation agricole et rurale, par un partage de l'information et une mise en relation des acteurs** ». Le 3 mars 2006 avait lieu la première réunion téléphonique du comité de pilotage qui permettait de mettre en communication et de réunir des représentants du Sénégal, du Burkina Faso, du Mali, du Bénin et de Madagascar.

De façon simplifiée, on peut dire que l'ensemble des activités du réseau se répartit autour de deux axes :

- Un premier lié à la mise en place et à l'animation d'une plate-forme d'information où seront rassemblées les activités de communication et d'information : site internet, diffusion d'informations, lettres d'infos, forums d'échanges (le site internet a été réalisé et est opérationnel depuis le 2 avril 2006).
- Un deuxième, principalement structuré autour de l'appui aux activités du réseau. Veille, manifestations, études, analyses, expertises, rapprochement des réseaux Sud-Sud, Nord-Sud, autant d'aspects opérationnels qui doivent, in fine, permettre de participer à la production de connaissances et à la construction de compétences collectives dans le domaine de la formation agricole et rurale

Le réseau FAR s'inscrit dans une réflexion globale basée sur la prise en compte des évolutions sociales, démographiques et économiques de l'Afrique subsaharienne dans la perspective des cinquante prochaines années. Les profonds bouleversements prévisibles en matière démographique posent une série d'interrogations, en particulier autour des questions agricoles et du rôle primordial de ce secteur d'activité dans le processus de développement économique. Cet ensemble d'interrogations plaide en faveur d'une redéfinition des politiques de développement en particulier celles qui prennent en compte le développement des capacités de production à travers le renforcement des compétences des acteurs économiques. C'est donc en faveur d'une redéfinition des stratégies de formation agricoles et rurales et ce dans une vision de formation de masse que se situe l'action du réseau international d'échange et de partage FAR

L'organisation d'un réseau international d'échange et d'appui apparaît d'ores et déjà comme le **lien** indispensable à construire entre tous ceux qui sont parties prenantes dans le développement des formations rurales. Compte tenu de ces enjeux, participer au développement des formations rurales de masse revient, pour ce réseau, à se positionner d'emblée comme « **facilitateur** » mais aussi comme **initiateur**. Le caractère d'urgence et l'enjeu que représentent le repositionnement et le développement des formations rurales de masse militent

¹ Les actes de l'atelier de OUAGADOUGOU sont consultables sur le site : <http://www.wagropolis.fr/formation/biblio.html>

dans le sens du **partage** de l'information et de l'expérience, de la **mise en relation** des acteurs entre eux, de l'élaboration d'analyses et d'outils d'appui.

2 : L'atelier de COTONOU, 29, 30, 31 mai 2006.

Il était donc important d'organiser au Sud un premier regroupement des membres de ce réseau afin de faire le point sur les réalisations, de réfléchir sur les aspects organisationnels et techniques, pour aller plus en avant dans la structuration et pour rechercher les liens possibles, les synergies, les potentialités avec d'autres réseaux nationaux ou transnationaux. Il s'agissait donc :

- D'affirmer les objectifs du réseau FAR : rôle, public visé, fonctionnement, activités, outils et projets,
- De permettre aux réseaux nationaux et régionaux existants de se présenter : historique, rôle, public visé, fonctionnement, activités, outils et projets,
- D'identifier les complémentarités entre les réseaux nationaux, régionaux et le réseau FAR et proposer des partenariats,
- De définir, dans le cadre de ces partenariats, les modalités d'interaction entre les réseaux et le réseau FAR : veille, production d'informations, études, actions d'appui, organisation d'évènements.

C'est le ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche du Bénin lui-même qui a honoré de sa présence cet atelier et ouvert les travaux. En introduction à ces trois jours de travail, le ministre a réaffirmé l'importance que représente une redéfinition des politiques de formation agricole et rurale en rappelant notamment les éléments suivants :

[...] Comme vous le savez, Mesdames et Messieurs les participants, l'agriculture africaine connaît actuellement des changements profonds depuis ces dix dernières années avec pour toile de fond la privatisation, l'ouverture au marché mondial, la décentralisation, la démocratisation, l'émergence de différentes organisations de producteurs.

Ces changements imposent aux acteurs dans nos différents pays africains des réformes pour répondre aux exigences de cette agriculture qui se veut compétitive et ouverte sur les marchés nationaux et internationaux. C'est dans ce cadre que les pays africains ont entrepris depuis quelques années, un processus d'élaboration de stratégie nationale de formation agricole et rurale dont l'objectif de doter chaque pays d'un cadre formel qui définit le rôle et le fonctionnement des acteurs de la formation agricole et rurale dans un contexte de réponses aux exigences de l'agriculture.

Aujourd'hui, vous vous en doutez, la formation professionnelle agricole qui est le principal soutien de cette agriculture a du mal à apporter des réponses adéquates et durables aux besoins des producteurs. Il s'agit alors pour nos pays de préparer et d'adapter le capital humain nécessaire au développement des exploitations agricoles ainsi que des conditions de vie et de travail des producteurs.

Cet atelier s'est donc déroulé en deux temps forts :

1 : Tout d'abord différentes interventions ont permis de mieux cibler la problématique des FAR et les synergies et partenariats à mettre en place entre les différents acteurs et les réseaux s'intéressants à ces questions. Ces interventions se sont structurées à travers trois entrées différentes : celles des institutionnels, pilotes des dispositifs de formation, celle des réseaux ou des centres de formation, acteurs incontournables des FAR et enfin celle des réseaux d'organisations professionnelles et de leurs préoccupations en terme de formation des agriculteurs.

2 : Puis une série d'échanges sur les aspects techniques et organisationnels du réseau. Ces échanges ont été complétés par un travail collectif en atelier permettant de dégager des pistes d'organisation et des réflexions sur l'évolution du réseau.

Ce document est donc lui-même structuré autour de ces deux axes de travail :

1 : **Une première partie** s'intéresse aux différentes interventions autour des problématiques des FAR vu sous l'angle des institutionnels, des réseaux formation et des réseaux professionnels,

2 : **Une deuxième partie** concerne les différents échanges et réflexions qui ont eu lieu lors de la présentation de la plate-forme d'information et pendant les ateliers.

II : Quels partenariats et quelles synergies imaginer entre réseaux ?

Premier temps fort de l'atelier de Cotonou, l'ensemble des interventions centrées sur la : « place et rôle des structures et réseaux dans la mise en place des dispositifs de formations agricoles et rurales » avait comme objectif premier de permettre à tous de s'approprier une culture commune autour des préoccupations concernant les formations agricoles et rurales.

Trois entrées différentes ont été proposées : Institutionnelle, réseau formation, réseaux des professionnels

1 : Tout d'abord, le point de vue des institutionnels.

Il a semblé en effet important de bien comprendre le processus mis en place dans cinq pays lors de la redéfinition des stratégies de formation agricole et rurale à partir d'un état des lieux de la réflexion et de l'action menées aux échelons nationaux (Bénin, Burkina Faso, Mali, Sénégal) ou la redéfinition de documents d'orientation (Cameroun).

- Quelles sont les principaux axes de travail actuels ?
- Comment les priorités ont-elles été définies ?
- Aujourd'hui, quels sont les projets ?

Mais aussi et surtout :

- Quelles démarches institutionnelles ou méthodologiques ont été adoptées pour créer les dynamiques nécessaires à la redéfinition des FAR ?
- Quelles démarches institutionnelles ou méthodologiques ont été adoptées pour animer l'ensemble des réflexions et pour piloter les actions engagées ?
- Quels sont les dispositifs en cours de construction ou de rénovation ?
- Quels sont les outils utilisés ou envisagés pour capitaliser et partager les réflexions et les initiatives ? Puis, les réseaux ?

Largement inspirés par les travaux de Pierre Debouvry², tous les pays intervenants partagent ou font les mêmes constats sur l'état général déliquescant du dispositif de formation professionnelle agricole, sur le désengagement de l'Etat, sur l'obsolescence des systèmes d'enseignement technique, sur les évolutions irréversibles en matière de décentralisation mais également partagent le même point de vue sur l'importance que représente une redéfinition des stratégies de formation agricole et rurale face aux enjeux liés aux évolutions sociodémographiques des différents pays, à la mondialisation des échanges économiques, à la place de l'agriculture comme vecteur fondamental du développement économique, à l'importance de la sauvegarde des potentialités agronomiques dans une perspective de durabilité mais aussi à la maîtrise des structures de production, à l'absolue nécessité de l'autosuffisance alimentaire, au problème de l'insertion des jeunes dans une perspective à court terme, etc.

Ces enjeux deviennent les moteurs du changement dans l'optique d'une redéfinition des politiques de formation technique et professionnelle agricoles et rurales.

Face à ces échéances chaque instance nationale va définir sa propre stratégie à partir de **diagnostics partagés** avec l'ensemble des acteurs. Effectivement ce n'est qu'à travers une lecture commune et une vision partagée des réalités des dispositifs de formation et de ses enjeux que les acteurs impliqués (institution, société civile, acteurs de la formation) peuvent collectivement élaborer des objectifs communs et les stratégies pour les atteindre.

On remarque l'importance que peut représenter un cadre institutionnel qui légitime l'action. Le Sénégal et le Cameroun font porter ces travaux à travers, pour le premier, une loi (la loi d'orientation Agro-Sylvo-Pastorale), pour le deuxième l'élaboration d'un document d'orientation « Stratégie de réduction de la pauvreté » dont la mise en œuvre s'appuie sur les stratégies sectorielles au rang desquelles figure la stratégie de développement du secteur rural.

La place et le rôle des différents acteurs sont effectivement importants :

- Les organisations paysannes intègrent parfaitement la nécessité de participer aux redéfinitions de leur besoins en terme de formation : quelle agriculture ? Quel métier ? Quel référentiel ? Quels besoins ? Quelle formation ?
- Les organismes de formation, ont nécessairement besoin de se resituer dans le débat général et de se repositionner dans ces nouvelles constructions. L'enjeu est de taille et touche tout autant les moyens matériels (en particulier) qu'humains, mais aussi l'innovation en terme de dispositif de formation et de modalités pédagogiques à inventer. Ce n'est que là que la notion de « **formation de masse** » prendra sa réelle dimension.
- L'institution, quand à elle, se positionne bien dans ce débat comme l'initiateur et le pilote de ces changements mais aussi comme celui qui doit mettre en cohérence l'ensemble des initiatives en place. C'est donc son rôle incontournable de régulateur

² Certains travaux et contributions de Pierre Debouvry sont consultables dans la bibliothèque virtuelle d'AGROPOLIS à l'adresse suivante : <http://www.agropolis.fr/formation/biblio.html>

2 : Le point de vue des représentants des réseaux formation.

Deuxième groupe d'acteurs intervenants dans cet atelier, les réseaux « formation » qui se sont constitués autour des réflexions sur les formations agricoles et rurales avaient comme consigne de bien préciser :

- les dynamiques et les acteurs qui ont impulsé la naissance de ces réseaux ;
- les objectifs poursuivis, le public concerné ;
- les activités menées (veille et diffusion de l'information, montage d'actions concertées, appui aux actions des membres, séminaires, formations, voyages d'études, etc.) ;
- les statuts, les modalités de fonctionnement, de capitalisation et de suivi ;
- la mise en réseau : les motifs de satisfaction et les difficultés rencontrées ;
- Quelle synergie et quelle attente imaginer avec d'autres réseaux, quelle attente du réseau FAR

L'expérience des réseaux formation montre deux préoccupations d'intervention différentes mais complémentaires. Tout d'abord au niveau institutionnel, c'est le cas du RAFAR qui cherche une audience et une légitimité nationale en se posant comme réseau important d'acteurs dans les réflexions sur les problématiques des formations agricoles et rurales. Ce niveau d'intervention reflète bien le nécessaire besoin d'asseoir, de faire reconnaître et de légitimer l'action de réflexion du groupe dans un cadre d'intérêt général.

Un deuxième niveau d'intervention dans lequel se situe le réseau Sud-Sud, l'école de l'INFA ou le réseau des MFR, est plus proche de l'action, de la place du groupe dans le processus de développement local, de la prise en compte du territoire. Actions différentes mais absolument complémentaires entre elles, car elles préfigurent la prise en compte et la structuration de la demande sociale de formation, la place de la formation dans le processus de développement local, de l'importance de la prise en compte du secteur de la formation dans la réflexion globale.

Ces groupes différents ont l'énorme avantage d'être structurés en réseaux ou de pouvoir créer les dynamiques favorables à leur émergence.

3 : Le point de vue des représentants des réseaux professionnels.

Troisième et dernier groupe d'acteurs mais incontournables : les réseaux professionnels. En effet, le développement et la prise en compte de l'agriculture comme moteur du développement est bien au centre du débat. Les organisations paysannes (et les réseaux auxquels elles adhèrent), sont très sensibilisées aux problématiques de formation, formation des agents de vulgarisation, mais aussi et surtout formation des cadres paysans.

Leurs préoccupations sont bien sûr très proches des deux groupes précédents mais tout en se situant à l'interface :

- Interface avec l'institution, car dans le domaine de la formation ou de la prise en compte des besoins, ces réseaux sont les interlocuteurs privilégiés pour raisonner le renforcement des compétences paysannes, mais aussi pour participer à l'élaboration des dispositifs de formation.
- Mais également interface avec les réseaux formation de par leur place privilégiée en tant qu'acteurs des territoires et, in fine, bénéficiaires des rénovations des politiques de formation agricole et rurale.

III : Echanges et réflexion sur la plate-forme d'information.

C'est autour de quelques mots clés cités au début de ce document dans la présentation des objectifs du réseau FAR, que se situent les objectifs de la plate forme d'information et d'échange, premier volet du réseau FAR : « **partage de l'information et de l'expérience** », « **lien indispensable à construire** », « **facilitateur** », « **permettre l'élaboration d'analyses, d'outils d'appui, de connaissances** ». Il doit tout à la fois assurer la mutualisation de l'information, des expériences, des pratiques, leur capitalisation, mais aussi la production d'outils d'analyse et d'action.

Cette plate-forme de communication et d'échange au service du réseau propose de s'appuyer sur quatre outils : un site internet, de la diffusion d'informations à partir d'une organisation de veille, la diffusion d'une lettre d'information, un forum de discussion. L'atelier de Cotonou a été l'occasion de s'interroger sur les objectifs de ces différents outils et de définir collectivement des propositions de modalités d'organisation et de fonctionnement.

1 : Le site internet :

Le site internet est opérationnel depuis avril 2006³. Son objectif est double :

1 : **mettre à disposition de tous** les membres du réseau FAR des informations en permanence actualisées (séminaires, études, compte-rendus, publications...)

2 : **communiquer à l'extérieur** et faire connaître l'action du réseau FAR

Ce site est pour l'instant structuré simplement sans « technologie » pointue. Un animateur a en charge la collecte et la gestion des informations du site.

Le principal problème posé (qui d'ailleurs est le même que pour l'organisation de la veille que nous verrons plus loin), se situe au niveau de « l'approvisionnement » en informations et pose la question de l'organisation d'un système de recueil d'information et de leur degré de traitement. Doit-on disposer d'un correspondant par pays, chaque membre du réseau doit-il être susceptible de fournir de l'information ? Ces différentes questions renforcent l'idée d'élaborer une **organisation plus formelle** et de réfléchir à une **charte d'engagement minimum**. Ces quelques points mettent en avant la notion **d'engagement réciproque** des membres du réseau

Une deuxième question, abordée lors des échanges, pose le problème de l'information par pays. Pour l'instant, le site ne diffuse que des informations globales. Une orientation vers des informations ciblées par pays sur les systèmes de formation agricole et rurale, les réflexions et les évolutions possibles peut être retenue. Cette perspective amène deux interrogations différentes :

- Tout d'abord, on peut effectivement opposer à une entrée pays la pertinence d'une entrée thématique. Est-un choix à faire ou des complémentarités à trouver ? Une entrée par thème permettrait d'harmoniser la diversité des informations, de structurer des axes de travail. Une entrée par pays oblige nécessairement un engagement local pour faire vivre l'information du pays. L'entrée pays peut présenter l'intérêt de créer une réflexion nationale, préalable nécessaire à toute constitution de réseau national. En imposant un correspondant national, (ce qui préfigure un animateur de réseau national) c'est une obligation d'ouverture qui se dessine vers une structuration nationale.

En effet, cet engagement doit-il être celui d'un « correspondant » identifié par le réseau ou plutôt celui d'un groupe, formel ou non, qui préfigurerait une organisation ou un relais par pays du réseau FAR ? Cette question de fond est importante. Doit-on s'orienter vers un réseau de réseau ? Doit-on, in fine, favoriser le développement dans chaque pays des lieux de réflexions et d'échanges sur les FAR ?

2 : La veille et la diffusion d'information.

On peut simplement définir la veille comme une collecte d'informations avec une finalité prospective, informative, ou dans une perspective de lobbying et de communication. Un dispositif de veille nécessite une implication en temps importante qui, ajouté au besoin de pouvoir disposer de correspondants par pays, renvoie nécessairement aux problèmes des ressources et des moyens. Cette veille nécessite également de définir « l'aire géographique » de recherche (national, international, ...), de qui décide du tri de l'information, du rythme de diffusion, etc. Finalement, même s'il faut imaginer un système souple pour démarrer son activité, la veille nécessite une organisation claire :

- des sources d'information et des lieux de collectes.
- du traitement de l'information.
- des modalités de diffusion.

3 : Les forums de discussion : intérêt de réfléchir à leur utilisation pour préparer les futurs rencontres.

Le forum de discussion permet d'aborder les questions de communication entre membres d'un collectif et celles relatives à la construction collectives de compétences. Réponse moderne à la question des distances, elle doit être nuancée, voir complètement reconsidérée. L'objectif de ces forums est d'ouvrir, pendant une période donnée, une série d'échanges et de réflexion à partir d'une question posée ou d'une thématique particulière. Le fonctionnement d'une telle plate-forme d'échange repose sur le bon vouloir de ses participants, sur la volonté de chacun d'investir du temps dans la réflexion et la réponse, sur du « bénévolat ». Pour ne pas se limiter à un simple échange d'information, ces forums ont besoin de « chair », c'est à dire d'échange de savoirs, d'expériences, d'études, de documents... On peut donc se poser légitimement la question de la disponibilité de chacun à moyen terme et donc de la pérennité de telles discussions qui peuvent remettre en question l'intérêt de ce moyen de communication.

Un réseau ne prend de signification qu'à travers la construction collective qu'il engendre, en particulier grâce aux rassemblements « physiques » qui permettent la confrontation, la rencontre et la construction collective. Ce

3 Site FAR : www.far.agropolis.fr

qu'il faut « gérer » pour poursuivre cette dynamique collective, c'est le laps de temps entre deux rassemblements, là où l'engagement et la responsabilisation de chacun doivent être largement maintenus. D'autre part, l'organisation du réseau doit largement anticiper les regroupements futurs comme celui de Dakar prévu en novembre 2006. Ces forums de discussion pourraient être le lieu idéal pour échanger et préparer les futurs regroupements. Dans l'idée de responsabiliser chacun, la proposition que le pays d'accueil soit également pays organisateur peut aussi être un bon terreau pour dynamiser des échanges sur l'organisation collective des futurs ateliers afin que les participants soient au même niveau d'information et non pas des simples consommateurs.

4 : La lettre d'info.

Jugée à l'unanimité comme fondamentale, elle doit être prioritairement à destination des membres du réseau. C'est un élément de communication et de rapprochement. Elle ne doit pas être ambitieuse mais se poser comme un système d'information souple. L'objectif de cette publication est d'approfondir certaines problématiques. Cette lettre permettra l'expression de groupes divers sur des thématiques différentes ou sur des points spécifiques d'actualité et la diffusion de réflexions, d'analyses, d'informations, d'expériences, d'expérimentations. Elle favorisera l'établissement de liens entre les différents acteurs de ce réseau.

Il reste à définir un « comité de rédaction », une ligne éditoriale, une fréquence, un format de mise en page (un quatre pages et une publication par trimestre sont suggérés) et le mode de diffusion numérique. L'animateur du réseau prendra en charge la réalisation de cette lettre et sollicitera la collaboration de toutes personnes de la cellule technique, dans le réseau ou externe à ce réseau.

Afin de diffuser des informations et des productions des membres du réseau, l'animation cherchera à mettre en place un réseau de correspondants dans chacun des pays représentés ou souhaitant y rentrer (point qui est à rapprocher au paragraphe précédent).

5 : Réflexions autour de l'organisation du réseau.

L'atelier technique de Cotonou confirme les objectifs du réseau FAR :

- Elaborer, produire et partager les informations relatives aux formations agricoles et rurales de masse,
- Capitaliser et partager les expériences en matière de FAR,
- Entretenir un espace d'échange entre les membres des différents pays,
- Aider à l'articulation des FAR avec les politiques de développement agricole et rural,
- Permettre la construction d'argumentaire pour la prise en compte des formations de masse dans les politiques globales de formation professionnelle et dans les politiques de développement agricole et rural,
- Promouvoir des débats thématiques sur les FAR et des problématiques connexes,
- Promouvoir des échanges de savoirs, et de savoir-faire dans le domaine de la ruralité en liaison avec les SNFAR et l'ingénierie des dispositifs de formation.

Le sujet est vaste et ambitieux. Cependant le processus est en route et pour tenter d'avancer le mieux possible, il faut donc aussi poser ce débat en terme d'organisation.

a : Les membres du réseau FAR.

Le réseau FAR est un réseau de « personnes physiques », et de « personnes morales » qui ont des préoccupations communes dans le domaine de la formation, plus particulièrement engagées dans les problématiques des formations agricoles et rurales. Ce réseau de personnes, par ses échanges et productions, contribue à un enrichissement collectif sur la thématique des formations agricoles et rurales. Plusieurs catégories de membres peuvent être distingués : des individus, des institutions, des associations ou réseau d'associations.

Peuvent donc être membres du réseau FAR, toute institution publique, privée ou de la société civile ou toute autre personne physique ou morale intéressée ou impliquée directement ou indirectement dans les FAR et/ou dans le développement agricole et rural.

Le débat engagé à partir de ces quelques remarques pose d'emblée un questionnement sur les modalités d'entrée dans le réseau : qui peut entrer dans le réseau ? Faut-il imaginer un système de cooptation ou un système de parrainage ? etc.

L'ensemble des remarques précédentes (qui est membre ? quelles modalités d'entrée ? échanges et production ? enrichissement collectif ?...) pose le problème du **cadre d'ensemble** et **des règles de fonctionnement**. Ceci doit être mis à plat et faire rapidement l'objet de propositions concrètes afin de fixer des règles de fonctionnement et d'engagement minimum. Ceci sera le travail de la cellule technique dont les conclusions seraient proposées au comité de pilotage.

b : une réflexion sur l'organisation et l'évolution du réseau.

Derrière le souhait de voir se mettre en place une structuration opérationnelle se profile une deuxième interrogation, peut être plus fondamentale, et qui concerne la pertinence de mettre en place **un échelon national**, un relais, au réseau FAR. Effectivement, les préoccupations autour des formations agricoles et rurales doivent ou peuvent générer des dynamiques au niveau de chaque pays, réunissant les différents acteurs, organisations ou individus préoccupés par ces questions. Il semble que la réponse à cette interrogation aille tout à fait dans le sens de la mise en place de **réseaux nationaux** sans préjuger d'un quelconque modèle d'organisation pouvant d'ailleurs s'appuyer sur les réseaux existants (RAFAR, Réseau Sud-Sud...).

IV : Conclusions de l'atelier de COTONOU.

L'atelier de Cotonou a rappelé la pertinence d'associer dans la réflexion tous les partenaires impliqués dans les préoccupations de formations agricoles et rurales. Plusieurs points importants sont à mettre en avant :

1 : Toutes démarches de rénovation des dispositifs de formation agricoles et rurales a besoin d'un cadre institutionnel qui légitime son action (loi d'orientation, etc)

2 : Les formations agricoles et rurales doivent s'intéresser globalement à la « ruralité ». Les réflexions devront sortir des préoccupations techniques pour aller vers la nécessité de développer les capacités des populations rurales en intégrant un champ plus vaste mais aussi les publics appuyant le développement local (techniciens, agent de développement, etc.) ainsi que les populations autres qu'agricoles.

3 : Il importe d'étudier rapidement la pertinence et l'impact de différents dispositifs en place et les modalités de fonctionnement pédagogique pour en assurer d'éventuelles adaptations ou leur transférabilité. Dans ce volet, on devra s'intéresser à différents aspects dont celui du financement de la formation, celui du marché concurrentiel, etc.

4 : Les participants ont tous insisté sur la nécessité de promouvoir des relais nationaux au réseau FAR. Au moins deux objectifs à cette proposition :

- **Etre une solution technique pour alimenter la plate-forme d'information au réseau FAR** tant pour le site internet que pour la diffusion d'éléments d'information. Ceci obligera la cellule technique à réfléchir sur une proposition de cadre de fonctionnement du réseau lui-même (charte d'engagement et modalités d'organisation).

- **Permettre de créer au niveau national un groupe de réflexion sur ces thématiques**, acteurs participants à la redéfinition des politiques de formation agricole et rurale. Structuré en groupe de réflexion, chaque pays pourra de ce fait devenir le pays organisateur de ces rencontres dont le thème prévu pourra être le support des échanges entre membres du réseau FAR entre deux regroupements.

**Dominique Poussou,
Cellule Technique « Réseau FAR »
juin 2006**